

L'économie réunionnaise menacée par les APE

Pourquoi les APE ?

L'Union Européenne regroupe les anciennes puissances coloniales qui, au moment de leur intégration, ont accordé des avantages aux nouveaux pays indépendants d'Afrique, Caraïbes et Pacifique (Lomé, Cotonou, 77 pays). Par la suite, ces accords ont été révisés car les règlements de l'OMC (Organisation mondiale du Commerce) interdisent ces avantages qui constituent de facto des distorsions de concurrence. Mais, les discussions sont loin d'être simples.

Constatant les difficultés réelles à faire avancer tout le monde ensemble, l'Union Européenne a préféré mettre en place des Accords de Partenariats Economiques par groupes de pays et signer par étape. C'est ainsi qu'en 2012, des Accords Intérimaires ont été conclus avec les Seychelles, la Zambie et le Zimbabwe, Maurice, les Comores et Madagascar. Dès cette date, l'Union Européenne a ouvert ses frontières à 100% des produits et services originaires de ces pays, lesquels offrent en retour une ouverture à 20%. **L'objectif des APE est une ouverture totale.** Chacun garde la possibilité de fixer, pour un temps donné, une liste de produits protégés par «des clauses de sauvegarde».

Conséquences à La Réunion ?

Piments, tomates, farine, boissons, chauffe-eau solaires, tout pourra être importé à La Réunion et mettre en péril notre production. Concernant les services, les voisins pourront prendre des marchés à La Réunion qui pourront être traités à bas prix chez eux.

Des entreprises réunionnaises vont délocaliser pour produire moins cher ailleurs et vendre ensuite ces produits à La Réunion.

Compte-tenu de la différence des coûts de production, les entreprises de notre île ne pourront pas suivre.

La responsabilité de cette décision relève de l'Union européenne et de la France.

Pourquoi les Réunionnais exclus ?

Tous nos voisins ont pu discuter de la liste des biens et services qu'ils souhaitent échanger comme ceux qu'ils veulent protéger. AUCUN REUNIONNAIS N'A PARTICIPE A CET ACCORD. La Réunion, territoire intégré à l'Union Européenne, devra se soumettre aux accords signés sans nous. Après notre sucre livré à la concurrence mondiale, ce sont donc tous nos autres productions et services qui sont menacés. **C'est dans ces conditions qu'il faut comprendre la demande des Mauriciens qui réclament la fin de l'Octroi de Mer qui, d'après eux, constitue une barrière au libre-échange.**



Va-t-on vers la ruine de ce qui reste de nos productions?
9Photo Toniox0

Que dira le Président français?

Va-t-il suivre les conseils du capitalisme sauvage ou alors offrir une alternative?

Va-t-il faire prospérer le projet de co-développement présenté par le Sénateur Paul Vergès, au nom de la France?

Ce projet permet aux pays voisins d'avancer ensemble pour le bien de tous. Il nous reste peu de temps avant que l'Accord Intérimaire devienne définitif.

Nous sera un péi de chomeurs !